



# SYNERGIE VS

Vaudreuil-Soulanges, on y travaille !



## Webinaire

### Gestion des relations du travail en 2021: une année riche en décisions jurisprudentielles!

Chaque année, les instances du Québec rendent de multiples décisions dont certaines méritent d'être connues de tous les gestionnaires des ressources humaines. En effet, certaines d'entre elles ont des répercussions importantes sur la gestion des relations du travail et sur la santé et la sécurité du travail. En 2021, plusieurs décisions jurisprudentielles ont élaboré de nouvelles règles.

#### Objectifs :

- Comprendre les répercussions des décisions rendues par les tribunaux sur les relations du travail ainsi que sur la santé et la sécurité;
- Comprendre les répercussions des amendements législatifs survenus sur la pratique des ressources humaines;
- Transposer les principes juridiques inhérents à des décisions dans le cadre de la gestion des ressources humaines.

#### Contenu :

- Décisions importantes rendues en 2021 et amendements législatifs qui méritent d'être connus de tout gestionnaire;
- Portée des principes établis par les récents développements.

De multiples exemples accompagneront cette présentation faite dans un langage vulgarisé.

#### Participants ciblés :

Gestionnaires, conseillers ou généralistes en ressources humaines impliqués dans la gestion des relations du travail.

#### Coût par participant :

Membre : 110 \$ + taxes Non-membre : 200\$ + taxes

**Date :** Mardi le 7 décembre 2021 - Horaire : 9h00 à 12h00

**Plateforme :** Rencontre virtuelle offerte via la plateforme Zoom (le lien Zoom vous sera envoyé la journée avant l'événement)

#### Conférencier :

Me Rhéaume Perreault, CRIA, Adm.A

Négociateur, conférencier, avocat chevronné, conseiller en ressources humaines agréé et administrateur agréé, Rhéaume Perreault se spécialise en droit du travail. Il est d'ailleurs identifié comme l'un des meilleurs avocats au pays dans le domaine du droit du travail et de l'emploi depuis plusieurs années. Il représente des employeurs des secteurs privé, public et municipal ainsi que des organismes à but non lucratif.

